Comptes Rendus du Conseil d’administration du Massilia Arc Club du 26/01/2023

Présents

Jean-Claude PELLEN, Patrick GEORGE, Christophe CHEVILLARD, Pierre PICCO, Elise  PAILLASSON

En Visio

Matthieu CHARLOIS, Christiane CHARLOIS, Emily BLOCH

Excusés

Benjamin GAMALERI, Yann COTTE, Justine SARTELET- LEVIGNERONT, Laurence SARTELET

Ordre du Jour

1 Validation date de l'AG et qui rédigera les documents suivants :

* le mot du président
* rapport financier
* rapport moral
* rapport sportif et bilan école de tir
* rapport d’activité

Renouvellement de trois mandats : Claire Gide pour raison de santé et Philippe Scotto Di Vettimo démission n'ayant pas renouvelé leurs licences, Christiane Charlois souhaitant prendre un peu de recul.

2 Préparation des compétitions Trophée des mixtes

3 Compte rendu de l'AG exceptionnelle de la ligue et conséquences

4 Etude de remplacement des stramits pour la rentrée prochaine et subventions

La réunion du CA commence à 19 :00

Pour le point 1 : 1 Validation date de l'Assemblée Générale et qui rédigera les documents suivants :

La date du Lundi 27 Février 2023 à 19 :00 est choisie. Les personnes suivantes rédigeront

les documents :

Le mot du président par Jean-Claude PELLEN

Le rapport Financier par Christiane CHARLOIS,

Le Rapport Moral par Pierre PICCO

Les rapport sportif et bilan école de tir et le rapport d’activité par Matthieu CHARLOIS

Le Compte Rendu sera rédigé par Pierre PICCO

En ce qui concerne le renouvellement des trois mandats :

La trésorière Christiane CHARLOIS restera dans le Conseil d’administration comme membre du conseil. Elle continuera de s’occuper des saisies et suivis des demandes de subventions.

La nouvelle trésorière sera Elise PAILLASSON qui prendra en charge les comptes.

En ce qui concerne les demandes de subventions il a été proposé qu’un collectif se forme pour s’en occuper.

Pratiquement Elise PAILLASSON prendra une nouvelle place dans le Conseil d’Administration

Comme nous avons 2 démissions, il faudra trouver une personne en plus pour que le Conseil d’Administration soit complet.

Il est noté qu’il conviendra de mettre à l’honneur dans le Rapport Moral les personnes suivantes : Olivier APOSTOLAKIS , Alain LAMARE et Michel HANNIQ

Il faudra aussi y mentionner

Le passage de D2 à D1 pour l’équipe féminine (Emily BLOCH, Anna JAKUSIC, Line LETURE et Laura RUGGIERI)

Le passage de Dr à D2 pour l’équipe masculine (Brice PELLEN, Loïc ISACCHI, Matthieu CHARLOIS, Olivier APOSTOLAKIS, Yoann COQUEREL)

Le fait qu’Anna JAKUSIC ait gagné les compétitions suivantes :

EUROPEAN YOUTH CHAMPIONSHIPS: (CAPS: 1) 1 SILVER (TEAM - 2022)
EUROPEAN YOUTH CUP CIRCUIT: (CAPS: 1) 1 GOLD (TEAM - 2022), 1 BRONZE (INDIVIDUAL - 2022)

Pour le point 2:

2 Préparation des Compétitions et Trophée des Mixtes

Il s’agit d’une part d’une compétition pour les Poussins en extérieur à 18 mètres

Et du Trophée des Mixtes

Elle aura lieu le 11 Mars 2023 au Terrain de St Menet

De 10h à 12 h cela sera le Trophée des Mixtes

De 13 :30 à 16 :30 cela sera la Compétition pour les Poussins

Comme projet du MAC pour le futur : Organiser la Compétition pour les Poussins les années suivantes.

Il faudrait aussi penser à inclure le prix du repas dans l’inscription à la compétition.

Emily BLOCH signale que ces compétitions sont organisées le même jour que les championnats de France adulte salle.

Pour le point 3

3 Compte rendu de l'AG exceptionnelle de la ligue et conséquences

Le fait marquant est que l’entraineur Julien ALBERGHE a quitté le Pôle Espoir de Boulouris pour entrainer l’équipe Suisse de Tir à l’Arc. Des candidats à son remplacement se sont fait connaitre et le remplacement devrait être effectif en Septembre 2023. Lors de l’assemblée extraordinaire du 14 janvier 2023, il a été voté la prolongation du pôle espoir de Boulouris. Comme la FFTA ne rémunérera plus l’entraineur, ceci entraine un surcoût pour la ligue PACA qui sera compensé par une augmentation des licences de +7€ pour les adultes, +10€ pour les jeunes et +20€ pour les non pratiquants.

Pour le point 4

4 : Etude de remplacement des Stramits pour la rentrée prochaine et subventions

Il s’agit des Stramits du Gymnase.

Il faut récupérer 3 devis avant de faire la demande de subvention qui doit être faite au moins trois mois avant une action, pour l’occasion il faudrait organiser une compétition en salle en Décembre 2023.

Il faudrait commander 50 Stramits. Emily Bloch accepte de s’en charger.

5 Questions diverses

Il faudra penser à nettoyer le gymnase.

Il y aura des travaux à faire sur le terrain de St Menet. Nous organiserons donc une journée de nettoyage au terrain le 25 & 26 Mars 2023 avec Grillades et Pizzas.

Fin de la Réunion 19 :55.

CR du CA du MAC Rédigé par Pierre Picco.